

PRESDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

**SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT**

DECRET D/2015/ ¹²⁵ /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DU SECRETAIRE GENERAL DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la constitution;

Vu la Loi organique n°06/2010/CNT du 23 mars 2011 en ses articles 38, 86 et 87;

Vu le Décret D/2015/113/PRG/SGG du 15 juin 2015 portant attributions, organisations et fonctionnement du Secrétariat général de la Cour constitutionnelle;

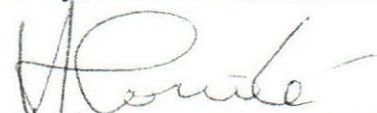
Sur proposition du Président de la Cour Constitutionnelle.

DECRETE

Article 1er: Monsieur Cheick Fantamady CONDE , Professeur n°matricule 139342X est nommé Secrétaire général de la Cour constitutionnelle.

Article 2: Le présent décret qui prend effet à compter de la date de sa signature sera enregistré et publié au Journal officiel de la République.

Conakry, le 25 JUIN 2015



Le Professeur Alpha CONDE